



Inscription aux séances de formation pour Le Brevet Grand Gibier 2024

A retourner à :

Didier BROCHARD- 44 bis Rue Roger SALENGRO
77124 CREGY LES MEAUX

Dès le début 2024, les séances de formation pour préparer l'examen du Brevet de Chasseurs de Grand Gibier reprendront en Seine & Marne. Si votre éthique de chasse est semblable à la nôtre, si vous êtes prêt à vous engager sur le respect de **la charte** figurant au dos de ce document, venez nous rejoindre.

Présentation

Pour la partie théorique, la préparation se déroule sur dix séances du vendredi soir (18H30). Elles sont complétées par une soirée d'examen blanc et une autre journée entièrement consacrée à un rallye forestier de huit étapes matérialisées par des ateliers pratiques, les candidats devront une nouvelle fois faire preuve de leurs connaissances.

Pour la partie pratique, plusieurs séances d'entraînement au tir sur sanglier courant et deux séances d'examen permettront à tous de s'expliquer simplement certains ratés de la saison de chasse.

LE BUDGET

La participation aux sessions de préparation théoriques et pratiques à un coût global de **155 €**. Cette somme correspond à la fourniture des documents de travail et de révision, aux séances de tir (cibles et location du stand, hors fourniture des munitions), aux frais des inscriptions au rallye pédestre et à l'examen final du brevet et enfin à un abonnement d'un an à la Revue Grande Faune. Cette Revue, éditée par l'**Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier** correspond parfaitement à notre éthique, c'est une lecture très passionnante, très différente des magazines du commerce. L'abonnement, d'un coût normal de 35 €, est intégré sous forme promotionnelle dans les 155 € d'inscription. Par ailleurs, **la fédération des chasseurs de Seine et Marne cette année encore vous offre le manuel de travail d'une valeur de 30 €, ce qui ramène le montant à 125 €.**

Tous les candidats au Brevet seront automatiquement adhérents à l'ASMCGG (Association Seine & Marnaise des Chasseurs de Grands gibiers) pour l'année 2024.

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu de naissance : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone personnel : _____ Mobile : _____

Adresse email : _____

Centre de préparation : **BREAU FDC 77**

Je suis candidat et je m'engage à respecter la charte située au dos de ce document :

Signature :

J'autorise l'ASMCGG à utiliser mon image dans leurs publications
Rayé la mention inutile OUI NON

Montant du règlement par chèque à l'ordre de l'AMCGG

155 € - 30 € FDC 77 = 125 €

Didier BROCHARD

**44 bis Rue Roger Salengro
77124 CREGY LES MEAUX**

didier@brochard77.fr

Port : 06 22 75 82 03

CHARTRE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER

- *Le grand gibier constitue un admirable patrimoine naturel. Toutes les espèces doivent en être sauvegardées et leur qualité maintenue, pour le bénéfice de tous ceux qui aiment, respectent et utilisent la nature.*
- *La chasse, à qui incombe la régulation du gibier, doit donc maintenir dans nos massifs boisés de plaine ou de montagne une vie animale aussi abondante et variée que possible. Elle doit aussi veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la pérennité de la forêt et à ce que les légitimes intérêts des agriculteurs et des sylviculteurs ne soient pas lésés.*
- *Compte tenu de ces impératifs et au-delà des règlements que chacun a l'obligation de respecter, les chasseurs de grand gibier doivent orienter leur activité vers une véritable gestion des cheptels sauvages.*

En conséquence, leurs principaux objectifs se définissent ainsi :

- ◆ *Favoriser la continuation de la chasse du grand gibier en France, quand ses prélèvements sont raisonnables et équilibrés et quand elle est pratiquée avec le respect de l'animal .*
- ◆ *Acquérir le meilleur niveau possible de connaissances en matière de biologie et de comportement grand gibier, ainsi que ses rapports avec l'environnement dans lequel il vit et évolue.*
- ◆ *Améliorer les procédés de chasse, afin de maintenir les populations animales à un niveau optimal, tant en nombre qu'en qualité, en fonction des ressources du milieu.*
- ◆ *Savoir mettre en œuvre les méthodes modernes d'aménagement des territoires, pour rendre plus favorables les conditions d'existence du grand gibier et diminuer ses dégâts.*
- ◆ *Veiller sur l'état sanitaire et l'évolution qualitative des cheptels par les moyens de contrôle biologiques appropriés.*
- ◆ *Considérer que le trophée n'est pas un but en soi et ne doit être l'objet d'aucune compétition.*
- ◆ *Utiliser à bon escient les armes et les munitions les plus adéquates, afin que les tirs s'effectuent dans les meilleures conditions possibles et de la façon la plus humanitaire.*
- ◆ *Organiser la recherche systématique de tout grand gibier blessé, notamment à l'aide d'un chien spécialement éduqué, chaque animal perdu étant à inscrire comme un échec cynégétique et un gâchis des ressources naturelles.*
- ◆ *Favoriser la lutte contre le braconnage, qui constitue une atteinte grave contre la conservation de la nature*
- ◆ *Participer à une action associative qui a pour but de promouvoir une gestion cynégétique compétente et rationnelle du grand gibier*

Tous les chasseurs, quel que soit le mode de chasse qu'ils préfèrent, toutes les sociétés et associations de chasseurs, tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du grand gibier en France , approuvent cette charte et s'engagent à en respecter l'esprit, sont invités à se joindre à l' Association Seine & Marnaise des Chasseurs de Grand Gibier .

Exemplaire à retourner signé